

*Initiatives ministérielles*

par la loi. Il essaie de nous faire croire qu'il a été raisonnable.

Cependant, tout ce qui s'est passé depuis la présentation du budget en février montre bien que le gouvernement lui-même a été peu disposé à négocier franchement, qu'il a fait de l'obstruction, qu'il essaie d'imposer sa propre interprétation du jugement rendu par la Commission des relations de travail dans la Fonction publique.

Or, alors même qu'il sait, depuis maintenant quelques jours, que l'Alliance de la Fonction publique a fait une offre, il refuse même de l'examiner.

Le ministre a répété maintes et maintes fois aujourd'hui que le gouvernement n'avait plus à négocier puisque M. Bean avait déclenché la grève. Or, le gouvernement savait dès 10 heures du matin vendredi qu'il y aurait grève. Son négociateur avait des réunions prévues même après le déclenchement de la grève, et il s'est présenté aux réunions. Le gouvernement n'a pas dit qu'il cessait de se présenter aux réunions parce que la grève était déclenchée. Il s'est présenté à une réunion à 19 heures vendredi soir. À ce moment-là, alors que la grève durait depuis déjà cinq ou sept heures selon la région du pays, le gouvernement a décidé de quitter la table des négociations. Il l'a fait même en sachant qu'une offre allait venir des travailleurs, de leur syndicat.

On dirait que le gouvernement ne veut pas que les négociations réussissent. On dirait qu'il avait peur qu'on lui fasse une offre qui soit raisonnable. Nous savons que les progrès qui ont été accompli jusqu'à maintenant ne l'ont pas été à l'initiative du gouvernement.

• (1330)

Le gouvernement a dit: «Zéro, c'est tout ce que nous offrons.» Pourtant, on nous proposera aujourd'hui un amendement qui prévoit un paiement forfaitaire de 500 \$ pour les employés les moins bien rémunérés, mais ce montant ne sera pas ajouté au traitement, et il n'en sera pas tenu compte dans les avantages à long terme que les employés peuvent toucher. C'est strictement un montant forfaitaire.

Ce n'est pas la générosité qui a poussé le gouvernement à agir de la sorte, car ce n'était pas sa position au départ. Il a proposé ce montant à cause des réactions de l'opinion publique. Le gouvernement sait que l'opinion condamnait la façon dont il traitait ses employés les

moins bien rémunérés. Alors, soudain, sa position a commencé à changer.

Pourquoi le gouvernement a-t-il repris les négociations, il y a deux semaines? Pas parce qu'il tenait à négocier, mais parce que le Conseil des relations de travail dans la fonction publique lui a reproché, dans une décision, de violer ses propres lois et de ne pas avoir fait tous les efforts raisonnables pour négocier une convention collective.

Encore une fois, le gouvernement savait que l'opinion publique ne lui était pas favorable. Il ne pouvait pas aller à l'encontre de ses propres lois. Comme l'organisme l'a dit dans sa décision, le gouvernement est un employeur comme les autres et il devrait se conformer aux lois du Canada.

Le ministre dit que c'est la faute du syndicat, qui est trop gourmand et qui s'est engagé à combattre un budget qu'il considère comme politique. Il devrait faire attention à ce qu'il dit lui-même. Le gouvernement ne voulait pas négocier. Il a refusé de parler de rémunération tant qu'il a pu. Il n'était disposé à rien faire pour ses employés les plus mal payés jusqu'à ce que l'opinion publique l'oblige à délier les cordons de la bourse.

Des ministres et des employés du cabinet du premier ministre ont été appelés et se sont fait demander de reprendre les négociations. Auparavant, ma collègue de Mission—Port Moody a rencontré le ministre et lui a dit: «Vous avez une offre. Pourquoi n'allez-vous pas voir en quoi elle consiste?»

J'entends un député conservateur—pardon, il est ministre, maintenant, par la faute du premier ministre—dire: «Pourquoi le syndicat n'a-t-il pas fait cette offre, vendredi matin?» Ce qui importe, c'est que le gouvernement a eu le temps nécessaire pour la discuter.

C'est ce matin, seulement, que le gouvernement a annoncé au public qu'il ramenait ce projet de loi à la Chambre. Il avait le temps, vendredi, de considérer cette offre. Il avait tout samedi et dimanche pour l'étudier. Le gouvernement n'est pas sage de ne pas faire tout effort raisonnable pour régler ce conflit de manière pacifique.

Qu'il y ait eu grève ou pas, vendredi, le gouvernement a eu la possibilité d'écouter ses employés et de négocier avec eux. Comme le montrent les interruptions et les protestations de l'autre côté, ce n'est pas ce que le gouvernement a décidé de faire. Il ne veut pas négocier de bonne foi.